

Avis de constitution

SOCIETE « VERALUX-CI SARL »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE RUE
DES MARSOINS, Lot 32, Ilot CS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VERALUX-CI SARL »

Objet :

- Fabrication artisanale – menuiserie bois - réhabilitation design et intérieur design -vitrerie – fer forgé – menuiserie bois – suivi de projet – Import-export
- Toutes prestations de services et travaux, assistance et interventions se rattachant directement ou indirectement à l'activité de la société.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'acquisition, la location et la vente de tout biens meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes les sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE RUE

DES MARSOINS, Lot 32, Ilot CS

Dirigeant(s) M AMANI KONAN MAIXENT FELIX AUGUSTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11986 du 25/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73236/GTCA/RC/2025 du 25/11/2025

